



*Le Grand Maître,
Président du Conseil de l'Ordre*

JPH/071

Paris, le 19 novembre 2018

Vénérables Maîtres,
Très chers Frères, Très chères Sœurs,

Agir pour plus de solidarité, Agir pour plus d'humanisme, Agir pour plus d'universalité... et Donner, c'est Agir en dehors du Temple !

La Solidarité : 5^{ème} grand enjeu pour notre Obédience dans mon discours d'installation au Convent de Rouen. Cette Solidarité, pour nous FF.: MM.: du Grand Orient de France, se décline en deux volets : d'une part soutenir les actions de L'I.N.S.M., d'autre part donner un nouveau souffle à la **FONDATION du GRAND ORIENT DE FRANCE**.

Depuis plus de 30 ans, la Fondation du Grand Orient de France œuvre à porter nos valeurs en dehors du Temple ; grâce aux dons, **environ 600 projets ont déjà été soutenus**. La lutte contre l'exclusion et la maladie, la défense de l'enfance et de l'éducation, le combat pour garantir la laïcité, la solidarité envers les plus démunis, sont autant d'actions que nous menons grâce à ce mouvement de fraternité active.

Avec la Fondation vous aussi, soyez acteur de solidarité.

Le site www.fondation-godf.org présente les actions réalisées ; quelques exemples :

- L'Association « **Solidarité Défense** », qui soutient et conforte les militaires et gendarmes blessés « en opération », les invalides et les familles endeuillées.
- L'Association « **TA1AMI** », qui apporte un soutien psychologique et un accompagnement à des personnes en solitude avérée (en EPHAD, à l'hôpital ou au domicile).
- L'Association « **Schizo Oui !** », qui agit pour la prévention de la schizophrénie et des troubles psychiques auprès de jeunes adultes.
- L'ONG « **DGLAOS.COM** », qui permet l'accès à l'instruction et à l'éducation à des populations laotaines de villages défavorisés.

La Fondation est encore trop mal connue de nos FF.: et de nos SS.: qui souvent ignorent son rôle et ses actions. En ma qualité de Grand Maître, Président de la Fondation, je vous redis ma détermination et mon engagement pour soutenir et développer l'action de la Fondation du Grand Orient de France, de notre Fondation...

Son action est l'action du Grand Orient de France dans le monde profane en termes de Solidarité et de fraternité. J'ai demandé à chaque Conseiller de l'Ordre de se mobiliser pour faire connaître son

implication dans la société et médiatiser ses actions. Ils contribueront également à l'évolution de la Fondation selon les 3 axes suivants :

- Réfléchir à la mise en œuvre dans l'ensemble de l'Obédience, « d'ambassadeurs » de la Fondation du Grand Orient de France, qui en seront les correspondants auprès des loges et des associations bénéficiaires.
- Développer la visibilité de la Fondation en complémentarité et en partenariat avec l'I.N.S.M. et les hospitaliers.
- Définir des thématiques de solidarité nationale ou internationale pour apporter un soutien plus important aux actions choisies. Ces orientations permettront des partenariats avec des loges, avec d'autres fondations ou organismes qui partagent nos valeurs.

Cette dynamique facilitera une meilleure extériorisation de l'action de la Fondation du Grand Orient de France au sein de l'Obédience d'une part, et dans les médias d'autre part.

Pour donner ce nouvel élan à la Fondation, et renforcer notre chaîne de solidarité, l'Obédience a besoin de chacun de ses maillons. Chaque euro compte et tous les dons ont un impact direct sur des vies humaines. Nous n'avons pas tous les mêmes capacités financières, mais je sais que « chacun peut contribuer suivant ses moyens pour que chacun reçoive suivant ses besoins ».

- 20 € (6,8 € après réduction d'impôt), c'est la prise en charge de 17 repas ou encore l'achat de 3 kits d'hygiène complet pour une personne.
- 50 € (17 € après réduction d'impôt) c'est permettre à 5 enfants l'apprentissage du français, en couvrant l'achat de fournitures (manuels, fournitures scolaires).
- 100 € (34 € après réduction d'impôts) c'est permettre à 5 adultes et enfants de bénéficier d'un duvet d'hiver.

Pour participer à cet élan, au nom de la Fondation je vous propose,

- **De faire un don à titre individuel sur le site sécurisé de la Fondation www.fondation-godf.org, avec défiscalisation.**
- **De collecter en Loge les chèques de don des FF.: et SS.: et de les adresser à la Fondation du Grand Orient de France accompagnés du bulletin joint (16 rue Cadet 75009 PARIS). La Fondation en retour renverra à chacun l'attestation de défiscalisation correspondante.**
- **Pour ceux d'entre nous, dirigeants d'entreprise, je vous rappelle que les dons des sociétés peuvent être défiscalisés à hauteur de 60 %.**

Chaque donateur pourra accompagner les projets financés et suivre leur réalisation en recevant une information régulière. N'hésitez pas à visiter le site internet de la Fondation.

Avec mes remerciements les plus fraternelles pour votre soutien, essentiel à la pérennité de nos actions et à l'extériorisation de nos valeurs.



Jean Philippe HUBSCH
Grand Maître, Président du Conseil de l'Ordre
Président de la Fondation du Grand Orient de France